

**BIR1PM**

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master bioingénieur

(toutes qualifications)

**A Louvain-la-Neuve - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté des bioingénieurs (AGRO)**Code du programme: **bir1pm****Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
Informations diverses .....	4
- Conditions d'admission .....	4
- Evaluation au cours de la formation .....	5
- Formations ultérieures accessibles .....	5
- Gestion et contacts .....	5

## BIR1PM - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer un des programmes de master bioingénieur.

#### Votre profil

Ce programme est accessible si vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur non universitaire de type court ou de type long (voir conditions d'admissions).

L'année préparatoire est également accessible

- sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle
- sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier).

#### Votre futur job

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

#### Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant et du programme de master bioingénieur auquel il se destine, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences de l'ingénieur : orientation bioingénieur.

## BIR1PM - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Le programme de l'année préparatoire permet à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer un des programmes de master bioingénieur.

## BIR1PM Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

---

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant et du programme de master bioingénieur auquel il se destine, le programme de maximum de 60 crédits sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de [bachelier en sciences de l'ingénieur : orientation bioingénieur](#).

## BIR1PM - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

---

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

**ATTENTION** : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

#### Conditions générales

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle"** : voir [les pages sur les passerelles](#)

**A l'issue de la procédure d'admission pour les masters**, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

**Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle** :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

**Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier)** pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

---

#### Conditions spécifiques d'admission

Les candidats doivent être porteur d'un des diplômes de bachelier définis dans le décret "Passerelle".

#### Procédures particulières d'admission et d'inscription

Les demandes d'admission sont à adresser au Vice-Doyen, le professeur Patrick Bogaert, Croix du Sud 2 bte L7.05.01, 1348 Louvain-la-Neuve.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des cours du programme se fera conformément au descriptif repris au cahier des charges de chacun des cours. Ces cahiers des charges sont visibles au sein du Programme d'études sur le web.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

## GESTION ET CONTACTS

---

Pour tout renseignement concernant l'année préparatoire, veuillez prendre contact avec le conseiller aux études, Professeur [Patrick Bogaert](#) ou écrire un mail à [info-agro@uclouvain.be](mailto:info-agro@uclouvain.be)

### Gestion du programme

Entité de la structure AGRO

Sigle	<b>AGRO</b>	
Dénomination	Faculté des bioingénieurs	
Adresse	Croix du Sud, 2 bte L7.05.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 37 19 - Fax 010 47 47 45	
Site web	<a href="https://www.uclouvain.be/agro">https://www.uclouvain.be/agro</a>	
Secteur	Secteur des sciences et technologies (SST)	
Faculté	Faculté des bioingénieurs (AGRO)	
Mandats	<a href="#">Philippe Baret</a> <a href="#">Christine Devlesaver</a>	Doyen Directeur administratif de faculté

Commissions de programme	Commission de programme - Master Bioingénieur-Sciences agronomiques ( <a href="#">BIRA</a> )
	Commission de programme - Master Bioingénieur-Chimie et bioindustries ( <a href="#">BIRC</a> )
	Commission de programme - Master Bioingénieur-Sciences & technologies de l'environnement ( <a href="#">BIRE</a> )
	Commission de programme - Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur ( <a href="#">CBIR</a> )
	Commission de programme interfacultaire en Sciences et gestion de l'environnement ( <a href="#">ENVI</a> )

**Responsable académique du programme :** [Patrick Bogaert](#)

### Jury

Président de jury : **Pierre Bertin**

Secrétaire de jury : **Pierre Delmelle**

### Personnes de contact